

HOUSE OF COMMONS

Thursday, April 15, 1869

The Parliament met this day for the despatch of business at three p.m.

A message was brought by René Kimber, Esquire, Gentleman Usher of the Black Rod:—

Mr. Speaker,

His Excellency, the Governor-General, desires the immediate attendance of this Honorable House in the Senate Chamber.

Accordingly, Mr. Speaker, with the House, went to the Senate Chamber;

And being returned,

Ordered, That the **Honorable Sir John A. Macdonald** have leave to bring in a Bill respecting the administration of Oaths of Office.

He accordingly presented the said Bill to the House, and the same was received and read the first time.

The following new members were introduced: Mr. Amos Wright, (West York), introduced by Messrs. Mackenzie and Holton; Mr. Pelletier, (Kamouraska), by Messrs. Joly and Tremblay; Mr. Pickard, (York, N.B.), by Messrs. Connell and Burpee; Dr. Lacerte, (St. Maurice) and Mr. McDougall, (Three Rivers), by Mr. Langevin and Sir John A. Macdonald.

Mr. Speaker reported, That when the House did attend His Excellency the Governor General this day in the Senate Chamber, His Excellency was pleased to make a Speech to both Houses of Parliament, of which Mr. Speaker said he had, to prevent mistakes, obtained a copy, which he read to the House as followeth:—

Honorable Gentlemen of the Senate,—

Gentlemen of the House of Commons,—

I have great satisfaction in having recourse to your advice, and I rejoice to think that on this, the first occasion on which I have had the honour of addressing you, we may congratulate ourselves on the aspect of public affairs at home and abroad, on the prevalence of peaceful counsels amongst nations, and on indications of agreement and tranquility favorable alike to the development of foreign commerce and the prosecution of domestic industry.

96068—1

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 15 avril 1869

Le Parlement se réunit aujourd'hui à trois heures de l'après-midi en vue d'expédier les affaires courantes.

M. René Kimber, huissier de la verge noire présente le message suivant:

Monsieur l'Orateur,

Son Excellence, le Gouverneur Général, invite les membres de l'honorable Chambre à se rendre à la Chambre du Sénat.

En conséquence, l'Orateur et les députés se rendent au Sénat;

À leur retour,

Le Gouverneur Général ordonne que l'honorable **Sir John A. Macdonald** ait l'occasion de présenter un Bill sur la prestation des serments d'office.

Le dit bill est donc présenté, reçu et lu à la Chambre pour la première fois.

On passe ensuite à la présentation de nouveaux députés, dont les noms suivent: M. Amos Wright (York Ouest), présenté par MM. Mackenzie et Holton; M. Pelletier (Kamouraska) par MM. Joly et Tremblay; M. Pickard (York, N.-B.) par MM. Connell et Burpee; D^r Lacerte (Saint-Maurice) et M. McDougall (Trois-Rivières) par M. Langevin et Sir John A. Macdonald.

L'Orateur déclare que quand les députés se sont rendus à l'invitation de Son Excellence le Gouverneur Général au Sénat, Son Excellence a eu le plaisir de s'adresser aux deux Chambres du Parlement. L'Orateur déclare qu'il s'est procuré un exemplaire de ce discours, afin de prévenir les erreurs et il en donne lecture à la Chambre comme il suit:

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je suis fort heureux d'avoir recours à vos conseils, et je me réjouis à la pensée qu'en cette occasion, la première où j'ai eu l'honneur de vous adresser la parole, nous pouvons nous féliciter de l'aspect des affaires publiques à l'intérieur et au dehors, de la prédominance des dispositions pacifiques parmi les nations, et des indices d'accord et de tranquillité, également favorables au développement du commerce étranger et aux entreprises de l'industrie domestique.

The great scheme of Confederation was successfully inaugurated under the auspices of my Predecessor.

It is to me a source of pride to find my name in honorable association with the rising fortunes of the Dominion of Canada, and I shall count it a happiness, as well as a duty, to co-operate, to the utmost of my ability, in furthering your efforts to strengthen the ties that bind the different provinces together, and to ensure the attachment of the people to the soil, by the enactment of wise and equal laws.

Your efforts in these directions seem now, more than ever, likely to be called into action, inasmuch as the terms upon which great accessions are offered to the Dominion will be submitted for your immediate consideration.

In consequence of the Duke of Buckingham and Chandos' despatch of the 8th August of last year, stating that His Grace proposed to enter into negotiations with the Hudson's Bay Company, as to the terms on which they would be willing to surrender their rights and claims in the North-West Territory, Lord Monck sent home to England two Members of the Privy Council as a deputation to watch the course of the proceedings and attend to the interests of Canada.

The conferences in London, and the correspondence on the subject have been brought to a definite issue by the proposal which, after a full review of the circumstances, Earl Granville made on the part of Her Majesty's Government for the consideration of the people of Canada and of the Hudson's Bay Company.

I have received the intelligence that the Hudson's Bay Company has, after some deliberation, decided upon accepting the terms laid down by the Secretary of State for the Colonies.

I have directed that the report of the mission, and all the papers connected therewith, shall be duly laid before Parliament, and I commend them to your serious consideration, in view of the great importance of the subject no less than in the hope that this long vexed question may be closed without further delay.

I was much gratified by communications from the Governor of Newfoundland, expressing the desire for admission into the Union which prevails amongst the inhabitants of that Colony, and especially by his despatch of the 20th March last, covering copies of Resolutions which have been passed by the

[Mr. Speaker—L'Orateur.]

Le grand projet de la Confédération fut heureusement inauguré sous les auspices de mon prédécesseur.

C'est pour moi un sujet d'orgueil que de trouver mon nom honorablement associé à la fortune croissante de la Puissance du Canada, et je compterai comme un bonheur, aussi bien que comme un devoir, de coopérer, en autant que j'en serai capable, à seconder vos efforts pour affermir les liens qui unissent ensemble les différentes provinces, et pour assurer l'attachement du peuple au sol au moyen de lois sages et équitables.

Vos efforts dans ces directions paraissent devoir être plus que jamais nécessaires, maintenant que les termes auxquels de grandes accessions sont offertes à la Puissance vont être immédiatement soumis à votre considération.

En conséquence de la dépêche du Duc de Buckingham et Chandos, du 8 août dernier, annonçant que Sa Grâce se proposait d'entrer en négociations avec la Compagnie de la Baie d'Hudson quant aux termes auxquels elle serait disposée à renoncer à ses droits et prétentions sur le Territoire du Nord-Ouest, Lord Monck envoya en Angleterre deux membres du Conseil Privé en députation pour suivre le cours de cette affaire et veiller aux intérêts du Canada.

Les conférences à Londres et la correspondance à ce sujet ont été amenées à fin par la proposition que Lord Granville, après un examen complet des circonstances, fit de la part du Gouvernement de Sa Majesté pour être soumis à la considération du peuple du Canada et de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

J'ai reçu la nouvelle que la Compagnie de la Baie d'Hudson, après quelque délibération, s'est décidée à accepter les termes posés par le Secrétaire d'État pour les Colonies.

J'ai donné ordre que le rapport de la mission et tous les papiers qui s'y rapportent soient régulièrement mis devant le Parlement, et je les recommande à votre sérieuse considération, vu la haute importance du sujet, autant que dans l'espoir que cette question, depuis si longtemps en contestation, sera close sans plus de délai.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu du Gouverneur de Terre-Neuve des communications exprimant le désir qui règne parmi les habitants de cette Colonie d'être admis dans l'Union, surtout sa dépêche du 20 mars dernier, contenant copies des résolutions passées par le Conseil et l'Assemblée, et exposant les

Council and Assembly, and which set forth the conditions they consider it desirable to advance.

These documents shall be furnished at once for the information of Parliament, and I hope that before the close of the Session I may be in a position to submit the details of a provisional arrangement for your consideration.

It will be a sensible pleasure to me, as well as a subject of general congratulation, if at some early day the fine Colony of Newfoundland, unrivalled as the nursery of hardy seamen, and inexhaustible in its wealth of Fisheries, becomes part of the Dominion.

In accordance with the suggestion of Her Majesty's Government, an earnest attempt has been made to allay the discontent unhappily existing in Nova Scotia. The papers connected with this subject will be submitted for your favorable consideration.

In continuance of the course commenced last session, Bills will be presented to you for the assimilation of the Criminal Laws existing in the several Provinces. No greater boon can be conferred on a Country than a well defined code of Criminal Law of general application and easy ascertainment.

Among other measures, Bills will be presented to you for the establishment of uniform and amended laws respecting Parliamentary Elections, Bankruptcy and Insolvency, and Patents of Invention and Discovery.

Gentlemen of the House of Commons,—

The Estimates for the Expenditure of the coming Financial Year will be submitted to you. They have been framed with every economy compatible with the efficiency of the Public Service. I have also desired that the Financial Accounts of the past year shall be laid before you.

Honorable gentlemen of the Senate, and

Gentlemen of the House of Commons,—

The Charters of several Banks are drawing to a close, and the important subjects of Banking and Currency will be brought under your notice.

In considering these questions, which so deeply affect, not only the important interests of Commerce, but the daily transactions of life, I feel assured that you will endeavour to adopt such principles as, in their application, may ensure the greatest measure of safety to the Public, without curtailing the facilities requisite for the encouragement and extension of Trade.

conditions qui leur paraît désirable de proposer.

Ces pièces vont être fournies immédiatement pour l'information du Parlement, et j'espère qu'avant la clôture de la session je serai en état de soumettre à votre considération les détails d'un arrangement provisoire.

Ce sera un sensible plaisir pour moi, aussi bien qu'un sujet de félicitation générale, si à un jour prochain la belle Colonie de Terre-Neuve, qui n'a pas d'égal comme pépinière d'intrépides marins, et dont les riches pêcheries sont inépuisables, vient à former partie du Dominion.

A la suggestion du Gouvernement de Sa Majesté, il a été fait une tentative sincère pour apaiser le mécontentement qui règne malheureusement à la Nouvelle-Écosse. Les papiers se rapportant à ce sujet seront soumis à votre considération favorable.

Comme suite de ce qui a été commencé dans la dernière session, il vous sera présenté des Bills pour l'assimilation des lois criminelles existant dans les diverses provinces. Il ne peut être conféré à un pays un plus grand bien qu'un code de lois criminelles bien défini, d'une application générale et d'une étude facile.

Entre autres mesures, il vous sera présenté des Bills pour l'établissement de lois uniformes et amendées touchant les élections parlementaires, la banqueroute et l'insolvabilité et les brevets d'invention et de découverte.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Le Budget des dépenses de l'année fiscale qui approche vous sera soumis. Il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public. J'ai aussi donné instruction de mettre devant vous les Comptes publics pour l'année dernière.

Honorables Messieurs du Sénat et

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les chartes de plusieurs banques vont bientôt expirer, et les sujets importants des banques et du cours monétaire seront soumis à votre attention.

Dans la considération de ces questions, qui affectent si profondément non seulement les importants intérêts du commerce, mais les transactions de chaque jour, j'ai l'assurance que vous vous efforcerez d'adopter les principes qui, dans leur application, garantiront la plus grande mesure de sûreté au public, sans diminuer les facilités requises pour l'encouragement et l'expansion du commerce.

I have enumerated a variety of topics, but they are of moment and press for decision within the limits of the session. I commit them in all confidence to your deliberate judgment, earnestly hoping that a blessing may attend your counsels, and enable you to discharge, with dignity and effect, the great trust to which the order of Providence has called you.

Sir John A. Macdonald moved that His Excellency's Speech be taken into consideration to-morrow.

Carried.

Sir John A. Macdonald moved that the usual Standing Committees be appointed.

The motion was agreed to—the composition of the Committees being matter for future action.

Sir John A. Macdonald next moved the ordinary formal motions respecting the privileges of Parliament, which were agreed to.

The House then adjourned at ten minutes to four o'clock.

J'ai énuméré une variété de sujets, mais ils sont importants et demandent à être réglés dans le cours de la session. Je les laisse en toute confiance à votre sage jugement, espérant vivement que vos délibérations seront bénies, et qu'ainsi vous pourrez remplir avec dignité et effet la haute mission que vous a confiée la Providence.

Sir John A. Macdonald propose que le Discours de Son Excellence soit étudié demain.

Adopté.

Sir John A. Macdonald propose que soient nommés les comités permanents habituels.

La motion est adoptée, la composition des comités étant une question dont on décidera plus tard.

Sir John A. Macdonald propose ensuite les motions officielles d'usage, au sujet des privilèges parlementaires, qui sont adoptées.

La Chambre ajourne ses travaux à quatre heures moins dix.